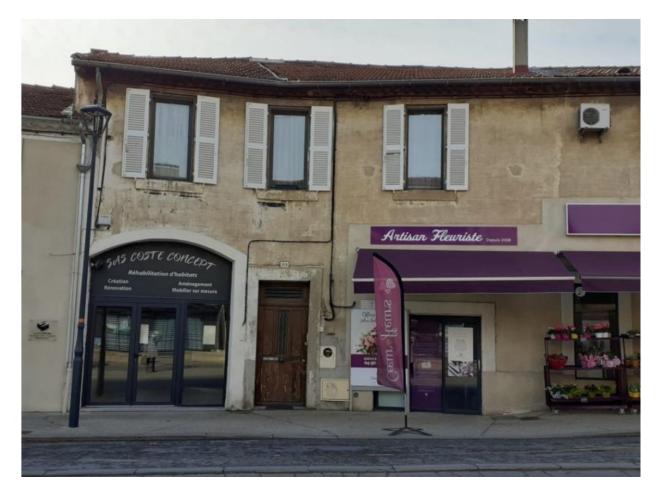


Ecrit par Echo du Mardi le 30 novembre 2021

APPARTEMENT à APT





Attestation de parution sur echodumardi.com





Ecrit par Echo du Mardi le 30 novembre 2021

Date de téléchargement de justificatif : 03 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 30 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Adjugé à 72 000,00 €

Type de bien : Appartement

Mise à prix : 42 000 € Localisation : APT Surface : 84.30 m²

Date d'adjudication : 20/01/2022 à 14h Avocat poursuivant : Me Véronique MARCEL

243 bd Albin Durand

84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00 carpentras@pyxis-avocats.fr www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune de APT (84400), 513 Avenue Victor Hugo, lot 7 et 8 Un appartement au 1er étage

Figurant au cadastre : Section AN n° 199 d'une contenance de 5a02ca.

Mise à prix : 42 000,00 € (quarante-deux mille euros)



Ecrit par Echo du Mardi le 30 novembre 2021



VISITE : LE VENDREDI 07 janvier 2022 DE 11H A 12H SUR PLACE, effectuée par la SCP BONNAUD VALENTINI huissier de justice à AVIGNON.

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 20 JANVIER 2022 à 14H au Palais de Justice d'Avignon (84000), 2 Bd Limbert, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION:

Un appartement de 84.30 m² comprenant une entrée de 7.8m² et pièce de rangement de 5.2 m² en RDC et au 1er étage un séjour/salle à manger de 31.4 m², cuisine de 6.6 m², chambre 1 de 11.5 m², chambre 2 de 12.8m² et salle de bain de 7.5m²

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par les propriétaires.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A:

- Maître Véronique MARCEL, Membre de la <u>SELARL PYXIS AVOCATS</u>, Avocat poursuivant la vente, 27 Bd Denis Soulier à Avignon Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où le cahier des conditions de vente a été déposé.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de Avignon.
 Fait et rédigé à Avignon,
 Le 21.10.2021
 Véronique MARCEL
 3952501

Publié le 30/11/2021

Documents:

Avis sommaire

Cahier des conditions de vente



3 novembre 2025 | APPARTEMENT à APT



Ecrit par Echo du Mardi le 30 novembre 2021

Procès-verbal descriptif